



Cellule de Gestion des Projets  
et Marchés Publics  
« CGMP »

*Le Secrétaire Permanent*

## PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DE PLIS CONTENANT LES OFFRES

### Demande de Cotation

(Article 25 de la loi relative aux Marchés Publics)

Ouverture des plis contenant les offres.

Projet : **Acquisition d'imprimante de grande capacité.**

Dossier : N° 017/DC/F/AAC/CGPMP/22

L'an deux mille vingt-deux, le treizième jour du mois de Décembre.

La présente ouverture des plis concerne l'objet suivant :

**Acquisition d'imprimantes de grande capacité à l'AAC/RDC.**

Mode de passation de marché : Demande de Cotation.

Date de publication : 05 Décembre 2022.

Date limite fixée pour la remise des plis : 13 Décembre 2022 (06 plis reçus sur 7 candidats contactés).

#### 1. Réception des plis :

La Demande de Cotation mentionnée ci-avant pour le marché d'Acquisition des **imprimantes de grande capacité** fixait au **13/12/2022 à 13h30**, la date et l'heure limites de réception des plis.

La Personne Responsable des Marchés (représenté par le Directeur Juridique), en présence d'un représentant de six candidats (*voir liste des présences en Annexe*), après examen des 6 plis réceptionnés et du registre spécial comportant les dates et heures de leurs réceptions la commission a décidé de retenir tous les 6 plis déposés dans le délai.

#### Ouverture des dossiers retenus :

La Personne Responsable des Marchés, représenté par le Directeur Juridique a fait procéder à l'ouverture des enveloppes contenant les offres et a examiné le contenu des dossiers en vue de déterminer s'ils étaient conformes aux spécifications de la Demande de Cotation.



Le résultat de cet examen est consigné dans le tableau ci-après :

Demande de cotation												
N° 017/DC/F/AAC/CGPMP/22 – Acquisition d'imprimantes de grande capacités												
Conformité des dossiers des candidats retenus												
N°	Soumissionnaires	Modification de l'Offre	Prix de l'offre TTC	Monnaie	Rabais	Délai/ livraison (J)	Garantie de l'Offre	Statuts	RCCM	Attest. Fisc	ID. Nat	CNSS
1	INFOCOM	Non	25.117.074,00	CDF	10 %				OK		OK	OK
2	LNK AFRICA	Non	18.939,20	USD	237 USD	7 jrs		Ok	Ok	Ok	Ok	Ok
3	COMPUTECH	Non	30.075.640	CDF	Non	En stock		Ok	Ok	Ok	Ok	Ok
4	BUROTOP IRIS	Non	21.297,60	USD	Non	7 jrs		Ok	Ok	Ok	Ok	Ok
5	USCT	Non	10.260,00 HT	USD	Non			Ok	Ok	Ok	Ok	Ok
6	IT-COM	Non	35.983.200,0	CDF	Non	7 jrs			OK	OK	OK	

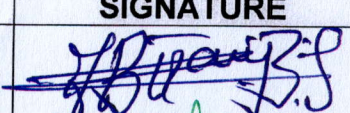
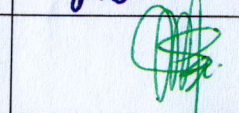
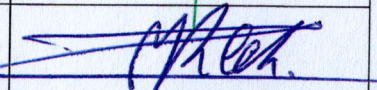
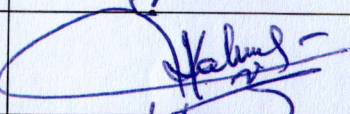
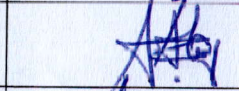
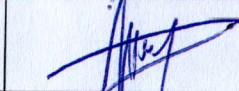
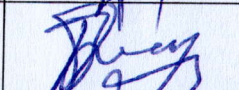
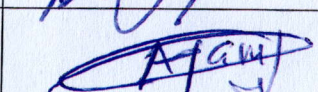
Soit six (06) dossiers.

## 2. Observations de la Personne Responsable des Marchés :

Etant donné l'exigence d'engager la dépense relative à ce marché avant la clôture de l'année budgétaire, la PRM a demandé à la sous-commission d'analyse, de travailler avec célérité et de disponibiliser le rapport endéans 3 jours.

Commencée à 14h 00' la séance a pris fin vers 15h15.

Fait et clos à Kinshasa, le 13 Décembre 2022.

N°	NOMS	FONCTION	SIGNATURE
1	KANYANGA TSHIMANGA Anatole	Représentant/Personne Responsable des marchés publics	
2	NSIALA NZINGA Olivier	Représentant/Directeur Financier et Administratif a.i.	
3	MUAYILA KANUPUMOYO Célestin	Conseiller Juridique	
4	KALENGULA KADIMA Kally	Représentant/ Secrétaire Permanent de la CGPMP/AAC.	
5	ALOMBONGO YEYE Nicaise	Responsable du service bénéficiaire	
6	MBUMBA KUMBU Shadrack	Spécialiste du domaine	
7	MULUMBA SHAMBUYI Debaba	Expert de la CGPMP	
8	AGAMANA BOLANGABU Liliane	Président de la Sous-Commission d'Analyse	



**PROCES – VERBAL DE VALIDATION, PAR LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES, DE LA PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ACQUISITION D'IMPRIMANTES DE GRANDE CAPACITE EN FAVEUR DE L'AUTORITE DE L'AVIATION CIVILE DE LA RDC.**

*DC N° 017/DC/F/AAC/CGPMP/22*

L'an deux mille vingt-deux, le vingt -huitième jour du mois de Décembre, les membres de la Commission de Passation des Marchés se sont réunis dans la salle des réunions de la Direction Général de l'AAC/RDC en séance de travail afin de procéder à l'audition et à la validation du rapport de la Sous-Commission d'analyse des offres relatives au marché évoqué ci-haut.

Étaient présents à ladite séance, tous les membres de la Commission de Passation des Marchés, tel que renseigné dans la liste en annexe.

Sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de l'Aviation Civile, Personne Responsable des Marchés, la Sous-Commission d'analyse a présenté le rapport d'évaluation.

Pour rappel, sur sept (07) candidats sollicités, six (06) ont déposé leurs offres.

1. COMPUTECH pour une valeur de CDF 30.077.640 TTC;
2. LNK AFRICA pour une valeur de USD 18.939,20 TTC;
3. USCT pour une valeur de USD 10.260 TTC;
4. IT-COM pour une valeur de CDF 35.983.200 TTC;
5. BUROTOP IRIS pour une valeur de USD 21.297,60 TTC; et
6. INFOCOM pour une valeur de CDF 25.117.074 TTC.

Trois points ont été développés à cette présentation :

- Examen préliminaire des documents administratifs ;
- Evaluation proprement dite des offres ;
- Proposition d'attribution provisoire du marché.

**Examen des documents administratifs,**

- le candidat LNK a été éliminé pour n'avoir pas versé dans son dossier la copie de l'attestation fiscale en cours de validité.
- Les candidats BUROTP IRIS et USCT ont été écartés pour n'avoir pas joint les preuves de paiement des cotisations à la CNSS pour les mois exigés.
- L'évaluation s'est donc poursuivi avec trois (03) candidats en règle du point de vue administratif, à savoir COMPUTECH, IT-COM ET INFOCOM.

**Evaluation proprement dite des offres :**

- Les candidats COMPUTECH, IT-COM ET INFOCOM ont tous présenté des offres satisfaisant aux spécifications exigées dans la Demande de Cotation.
- Les délais de livraison proposés par les trois concurrents sont inférieurs ou égaux au délai maximum fixé par la Demande de Cotation.
- La valeur de l'offre présentée par INFOCOM était entachée d'une erreur arithmétique qui a été corrigée.

*BSL BS A*



- Après correction de l'erreur sur l'offre d' INFOCOM, le classement des offres retenues se présente comme suit :
  1. COMPUTECH : CDF 30.077.640
  2. INFOCOM : CDF 31.312.170
  3. IT-COM : CDF 35.983.200
- Le Plan d'engagement budgétaire prévoit CDF31.370.000.

**Proposition de la sous-commission :**

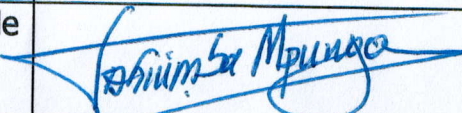
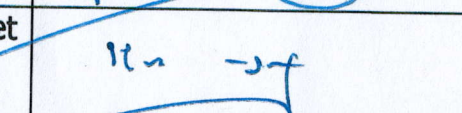
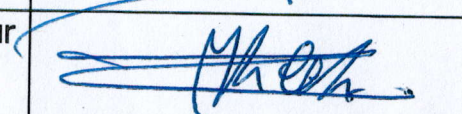
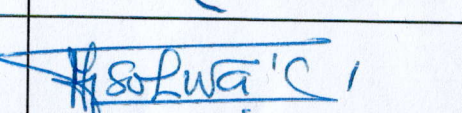
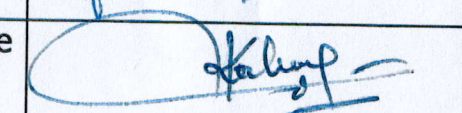
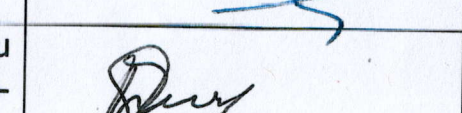
Attribution du marché à COMPUTECH car étant administrativement en ordre et ayant présenté l'offre conforme la moins disante couverte par le budget prévu.

**Décision de la Commission de Passation des Marchés**

Après débat et délibération, les membres de la Commission de Passation des Marchés ont validé ledit rapport qui attribuait provisoirement ce marché à la Société COMPUTECH pour un montant de CDF 30.077.640 (Franc congolais trente millions soixante-dix-sept mille six cent quarante).

Débutée à 16H 15', la séance a pris fin à 17h 35'.

Fait à Kinshasa, le 28 Décembre 2022

N°	Noms	Fonction	Signature
1	TSHIUMBA MPUNGA Jean	Personne responsable des marchés	
2	MASENGU KABUIKA Céline	Directeur Financier et Administratif	
3	MUAYILA KANUPO MOYI	Représentant Directeur Juridique	
4	BASEMENANE IDOLWA Achille	Secrétaire Permanent/CGPMP	
5	KALENGULA KADIMA Kally	Chargé de Suivi/SP/CGPMP	
6	MULUMBA SHAMBUYI Debaba	Représentant du président de la sous-commission d'analyse	
6	M. ALOMBONGO YEYE Nicaise	Chargé d'approvisionnement/S services Généraux.	